

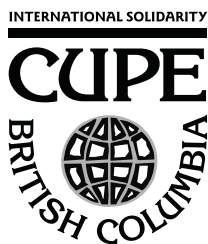
INTERNATIONAL SOLIDARITY

CUPE



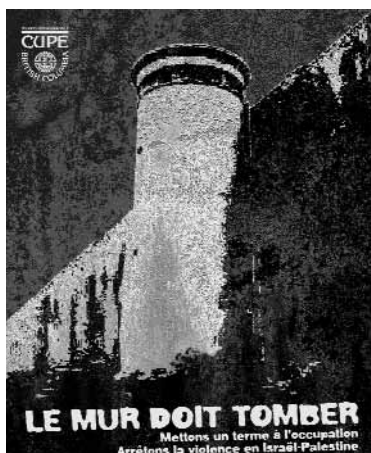
LE MUR DOIT TOMBER

**Mettons un terme à l'occupation
Arrêtons la violence en Israël-Palestine**



Pour obtenir des exemplaires de cette brochure,
veuillez communiquer avec :

SCFP de la C.-B.
#510—4940 Canada Way
Burnaby, (C.-B.)
V5G 4T3
Téléphone : (604) 291-9119
Télécopieur : (604) 291-9043
info@cupe.bc.ca



Certaines gens l'appellent un « mur de sécurité » tandis que d'autres le qualifient de « mur de l'apartheid ». La Cour Internationale de Justice l'appelle « le Mur ». Il s'agit en fait d'une barrière haute de 25 pieds, construite de clôture de mailles de fer, de fil barbelé et de dalles de béton. Le mur comporte des zones tampons variant de 30 à 100 mètres. Il serpente la Cisjordanie. En juin 2005, il mesurait 225 kilomètres en longueur, mais il aura une longueur de plus de 600 kilomètres une fois achevé. À titre comparatif, le mur de Berlin, d'une hauteur de 10 pieds, s'étendait sur une distance de 155 kilomètres.

« En dépit des prétentions de l'État d'Israël selon lesquelles le mur se veut une barrière de sécurité pour protéger les israéliens contre les attentats-suicides, son emplacement laisse clairement voir qu'il a été érigé dans le but d'annexer les terres et les ressources aquatiques de la Cisjordanie afin de mieux la diviser et de protéger les colonies israéliennes plus efficacement. »

– Église Unie du Canada

<http://www.united-church.ca/response/mideast/040309.shtm>

LE MUR DOIT TOMBER

**Mettons un terme à l'occupation
Arrêtons la violence en Israël-Palestine**

Une brochure éducative publiée par le
comité de solidarité internationale du SCFP de la C.-B.

Juin 2005

Table des matières

Préface	
Barry O'Neill – Le SCFP favorise la paix au Moyen-Orient	1
Avant-propos	
Carl Rosenberg, rédacteur en chef de Canadian Jewish Outlook	3
Introduction	
Une paix juste en 2005/2006 ?	5
La violence	
Pourquoi y a-t-il autant de violence au Moyen-Orient ?	8
L'occupation (1967-2005)	
La vie dans les Territoires occupés	10
L'occupation et les Israéliens	
Cela nuit également à Israël	15
Mettre fin à l'occupation	
Le consensus international	16
L'histoire du conflit	
Suivre la terre	17
Le mur doit tomber	
Décision rendue par la Cour internationale de Justice (juillet 2004)	22
Les principaux joueurs	
Israël, la Grande-Bretagne et les États-Unis	24
Le Canada et le conflit	
Nous avons une histoire	25
Questions et réponses	26
Ressources	28

Préface

Le SCFP favorise la paix au Moyen-Orient

C'est avec grand plaisir que nous publions la troisième édition de la brochure « *Le mur doit tomber* » .

Le comité de solidarité internationale du SCFP de la C.-B. a produit cette brochure après en avoir été mandaté en vertu des résolutions adoptées, en 2001 et 2003, aux congrès du SCFP de la C.-B.

Les syndicats ouvriers traitent principalement de salaires et de conditions de travail, mais ils servent également d'organismes défenseurs des droits de la personne. À cet égard, le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) tient des débats sur des points de justice sociale. La publication de documents éducatifs sur le conflit qui perdure entre Israël et la Palestine s'inscrit dans cette tradition.

Le mur doit tomber ne se veut pas un exposé de principes officiel mais plutôt une amorce à l'intention de syndicats et collectivités intéressés. Il cède la place à des mouvements pour la paix israéliens et palestiniens qui n'ont pas accès aux médias grand public.

En faisant la lumière sur le mouvement pour la paix progressiste, *Le mur doit tomber* démontre que la question du conflit ne se limite pas à la confrontation entre Juifs et Palestiniens; il s'agit en effet d'une question de droits fondamentaux de la personne.

Le message clé véhiculé dans cette brochure est que la paix est conditionnelle à la fin de l'occupation des territoires palestiniens (Cisjordanie et bande de Gaza) par Israël, au démantèlement du mur et à la fin de la violence exercée contre l'ensemble des citoyens d'Israël et de la Palestine. Cette position est cohérente avec le droit international et reflète le programme global du Conseil œcuménique des Églises, de l'Église presbytérienne, de l'Église Unie, du Nouveau parti démocratique et d'autres organisations progressistes.

Le cessez-le-feu récemment proclamé entre les groupes palestiniens et l'armée israélienne dans la région (mars 2005) ainsi que l'engagement pris par le premier ministre israélien, Ariel Sharon, de mettre fin à l'occupation dans la bande de Gaza donnent espoir que la paix pointe enfin à l'horizon.

Malheureusement, tel que noté dans l'introduction de cette troisième édition, les mouvements pour la paix israéliens et palestiniens rapportent que le mur israélien et de nouvelles installations continuent d'être érigés sur le sol palestinien de la Cisjordanie.

Nous souhaitons une fin de l'occupation et une paix équitable pour les Israéliens et les Palestiniens.

J'invite les lecteurs à commenter cette brochure. Il est possible d'en télécharger des exemplaires sur notre site Web : www.cupe.bc.ca

Barry O'Neill
Président, SCFP de la C.-B.
Juin 2005

POPULATION

Israël	5 700 000
Juifs	4 500 000
Palestiniens	1 200 000

Cisjordanie	2 600 000
Palestiniens	2 200 000
Colons juifs	400 000

Gaza	1 206 000
Palestiniens	1 200 000
Colons juifs	6 000

Source: World Facts.

TERRITOIRE

Palestine historique (formé maintenant d'Israël, de la Cisjordanie et de la bande de Gaza)	26 995 km²
--	------------------------------

Israël	20 770 (78 %)
---------------	----------------------

État palestinien proposé (Territoires occupés)	6 225 (22 %)
Cisjordanie	5 860
Bande de Gaza	365

COMPARAISONS CANADIENNES

Île-du-Prince-Édouard	5 660 km²
Île de Vancouver	32 136 km²



Avant-propos

Les voix de la discorde – « L'autre Israël »

Par Carl Rosenberg, rédacteur en chef de Canadian Jewish Outlook

Le conflit israélo-palestinien est l'un des conflits les plus amers des temps modernes. Ce conflit entre deux peuples qui bénéficient chacun du droit à l'autodétermination est à l'origine d'énormes souffrances pour les deux parties.

Toutefois, la situation générale n'est pas symétrique. Le conflit perdure en raison de la dépossession et de l'occupation continues d'une nation au détriment de l'autre.

En 1968, peu après le début de l'occupation de la Cisjordanie et de la bande de Gaza par Israël, le vieux militant pour la paix Uri Avnery prédisait que l'occupation mènerait à une « spirale aiguë de terreur et de contre-terreur, de tueries et de représailles, de sabotages et de déportations massives ». Cela causerait de « terribles misères au peuple palestinien » tout en transformant Israël en un « camp armé et assiégé ».

Les craintes d'Uri Avnery se sont concrétisées. L'oppression qu'exerce l'État d'Israël sur les Palestiniens de la Cisjordanie et de la bande de Gaza a revêtu diverses formes, dont de nombreuses sont décrites dans cette brochure. Elle inclut des pratiques brutales comme la démolition des habitations des Palestiniens, la confiscation des terres, le harcèlement de la population palestinienne aux postes de contrôle militaires israéliens et les ripostes militaires contre des civils palestiniens.

Ce régime d'occupation n'a pas tardé à transformer Israël en ce que le journaliste argentin-juif Jacobo Timerman a qualifié « d'Afrique du Sud du Moyen-Orient ». S'ajoute à cela et surtout, en réaction à cela, les attaques vicieuses contre des civils israéliens commises par des groupes tels que le Hamas, qui contribuent à intensifier la misère et à miner l'espoir des deux côtés.

Pour les organisations juives traditionnelles, l'État d'Israël est synonyme de judaïsme ou du peuple juif et toute critique franche à son endroit est qualifiée d'antisémite. En fait, cette fausse équation place l'État israélien au-delà de toute critique et n'aide aucunement la cause du peuple israélien lui-même, et encore moins celle des Palestiniens.

Par contre, de nombreux Juifs, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur d'Israël, ont contesté cette vision non critique et défensive de la réalité israélienne. De nombreux Juifs participent à des mouvements progressistes de gauche dont l'Ordre du peuple juif uni et Les Juifs pour la justice, à Vancouver et à Winnipeg, ainsi que d'éminents intellectuels comme Noam Chomsky et I.F. Stone.

En particulier, des dissidents juifs d'Israël comme Uri Avnery, ancien maire adjoint de Jérusalem, Meron Benvenisti et les membres du Knesset (parlement israélien) ainsi que la féministe Shulamit Aloni ont condamné l'oppression systémique exercée par le gouvernement israélien contre les Palestiniens.

D'autres incluent différents mouvements pour la paix et la justice comme Gush Shalom (Bloc pour la paix), Bat Shalom (un groupe pacifiste féministe), le Comité israélien contre la démolition des foyers et les « refuseniks » qui ont refusé de servir dans les territoires occupés.

De telles voix dissidentes représentent « l'autre Israël », l'alternative à l'establishment israélien qui est souvent présenté en Amérique du Nord comme synonyme d'Israël. Ces différentes voix montrent que les visions mondiales conflictuelles ne suivent pas des lignes « ethniques » entre Juifs et Arabes, mais suivent les lignes entre des systèmes de valeurs. Elles représentent les valeurs des droits à l'égalité pour les deux peuples contre celles du nationalisme irréfléchi de « mon pays, à tout prix ».

Cette brochure, publiée par le SCFP de la C.-B., s'inscrit dans une vague éducative visant à mettre sur pied une campagne de solidarité similaire à celle créée pour combattre le régime de l'apartheid en Afrique du Sud. Cette campagne prend position contre l'une des occupations militaires les plus longues d'une population civile de la période d'après-guerre.

Nous sommes particulièrement satisfaits de constater que cette campagne gagne des appuis au sein du mouvement syndical qui, très souvent, a soutenu d'autres mouvements progressistes.

Ce n'est qu'en mettant fin à l'occupation brutale de la Cisjordanie et de la bande de Gaza par l'État israélien que les Israéliens et les Palestiniens pourront avoir un avenir humain. Et cela deviendra réalité seulement s'il y a une prise de conscience internationale de la situation. La présente brochure représente un pas important dans cette direction.

Introduction

Une paix juste en 2005/2006 ?

La mort de Yasser Arafat en novembre 2004 et l'élection du nouveau président palestinien, Mahmoud Abbas, en janvier 2005 ont grandement contribué à faire porter l'attention des médias sur le processus de paix entre Israël et la Palestine.

En février 2005, le gouvernement israélien et l'autorité palestinienne négociaient un cessez-le-feu, lequel a permis de mettre partiellement fin à la violence exercée contre les citoyens israéliens et palestiniens. Les parties discutent de la possibilité d'entamer des négociations sur une entente de paix. Israël a unilatéralement annoncé son intention d'évacuer 8000 colons juifs de la bande de Gaza. C'est ce que, le premier ministre israélien, Ariel Sharon qualifie de « désengagement de la bande de Gaza ».

Donc, toutes ces nouvelles annoncent-elles la conclusion d'un accord de paix entre Israël et la Palestine en 2005/2006 ? Malheureusement pas, selon Gush Shalom (du mouvement israélien pour la paix) et le Conseil œcuménique des Églises.

Dans une lettre ouverte datée du 30 mars 2005, Peter Weiderud du Conseil œcuménique des Églises fait valoir que pendant que le monde porte son attention sur le projet de retrait par Israël de la bande de Gaza :

- Israël continue d'occuper la Cisjordanie et la bande de Gaza. En fait, le retrait des colons juifs de la bande de Gaza ne mettra pas fin à l'occupation puisque Gaza est entourée d'une barrière électronique, laquelle continuera d'emprisonner ses habitants. De plus, tous les déplacements d'entrée et de sortie de la bande de Gaza demeurent sous contrôle israélien.

- Les Palestiniens habitant la Cisjordanie et la bande de Gaza continuent d'être soumis à des points de contrôle, des couvre-feux, des fermetures et un taux de chômage de 70 pour cent parmi les nombreuses souffrances qu'ils doivent endurer.
- Le gouvernement israélien poursuit l'érection du mur massif de séparation en Cisjordanie, saisissant du coup encore plus de terres agricoles palestiniennes et mettant violemment fin à toutes les manifestations pacifiques organisées par les paysans palestiniens dans le cadre du Comité national de résistance contre le mur de l'apartheid (avril 2005/Palestine).
- La Cisjordanie est envahie par de nouvelles colonies réservées exclusivement aux colons juifs. En mars 2005, la construction de 3500 nouvelles unités d'habitation a été annoncée à Maale Adumim, ayant pour effet de séparer la Cisjordanie littéralement en deux. Cette décision anéantit tout espoir d'un État palestinien viable où Jérusalem deviendrait une capitale partagée.

Toutes ces activités israéliennes illégales se déroulent en la quasi-absence de couverture par les médias canadiens.

La paix est-elle possible en dépit du mur ?

Des groupes pacifistes tels que Gush Shalom et le Conseil œcuménique des Églises ont toujours affirmé que la paix serait inaccessible tant et aussi longtemps que le mur continuait d'être érigé et que les colonies israéliennes continuaient de se développer. Ils ont appuyé un consensus mondial pour la paix dans l'espoir de mettre fin à l'occupation israélienne de la Cisjordanie et de la bande de Gaza (territoires palestiniens) qui perdure depuis maintenant 38 ans.

Malheureusement, selon l'ancien maire de Jérusalem, Meron Benvenisti, le gouvernement israélien n'a aucune intention d'être lié par ce consensus international. Israël prévoit « mettre fin à l'occupation » tout simplement en annexant les principales colonies de la Cisjordanie à son territoire. Le mur de séparation tracera la nouvelle frontière entre Israël et la Palestine et le « retrait » de la bande de Gaza servira d'écran de fumée pendant la saisie des territoires.

Ainsi, Ariel Sharon se donnera l'image d'un « homme de paix » s'opposant aux colons juifs extrémistes qui refusent de quitter la bande de Gaza. En réalité, il procède à une annexion illégale du véritable prix : les terres fertiles de la Cisjordanie et leurs ressources en eau.

Avec l'aide des États-Unis, Israël tenterait ensuite de forcer les nouveaux dirigeants palestiniens à accepter cette annexion en échange d'un nouvel « État » palestinien formé de petites réserves décentralisées (des « Bantoustans ») dans certaines parties de la Cisjordanie et de la bande de Gaza.

Le plan d'annexion a été conclu au ranch texan du Président des É.-U. George W. Bush en avril 2005, et Sharon en fait ouvertement la promotion dans la presse israélienne. En conséquence, trois millions de Palestiniens se verront emprisonner.

Selon Benvenisti, la population palestinienne résistera inévitablement à cette saisie de terres, ce qui mettra inévitablement fin au cessez-le-feu actuellement en vigueur.

Le droit international et la campagne de dessaisissement

En juillet 2004, la Cour internationale de Justice (CIJ) déclarait que le mur de séparation érigé en sol palestinien est illégal et que toutes les nations doivent déployer toutes leurs ressources pour convaincre Israël de la nécessité de le démanteler (voir le compte-rendu détaillé de la décision rendue par la CIJ).

Inspirés par la décision rendue par la cour de la plus grande instance du monde, des organisations internationales telles que le Conseil œcuménique des Églises, l'Église presbytérienne, l'Église Unie du Canada de même que des groupes pacifistes internationaux d'Israël et d'ailleurs réclament qu'une campagne de dessaisissement soit menée contre les sociétés israéliennes et autres qui exploitent leurs activités en Cisjordanie et dans la bande de Gaza.

Jeff Halper du *Israeli Committee Against House Demolitions* et la professeure Tanya Reinhart, une Israélienne bien connue qui milite pour la paix, comparent cette situation à celle de l'Afrique du Sud. Ils insistent pour dire qu'après 38 années d'occupation illégale, seule la prise de sanctions internationales, des boycotts et d'autres moyens de pression contre Israël viendront à bout d'instaurer la paix dans la région.

Il n'est pas surprenant que ce nouveau mouvement a été inspiré par la lutte contre l'apartheid en Afrique du Sud ayant marqué la décennie des années 1980. De nombreux observateurs dont l'archevêque sud-africain Desmond Tutu, John Dugard, rapporteur spécial sur les droits de l'homme des Nations Unies, B'Tselem, l'*Israeli Human Rights Organisation* et le Congrès du travail du Canada (dans son rapport exécutif de juin 2002) comparent le non-respect des droits fondamentaux des Palestiniens en Cisjordanie et dans la bande de Gaza à la situation qui régnait parmi les noirs de l'Afrique du Sud pendant l'apartheid.



Voici un poste de contrôle israélien typique à l'intérieur des Territoires occupés de la Cisjordanie, près de Ramallah. Les Palestiniens sont contraints d'attendre pendant des heures avant de se rendre à l'école ou au travail ou encore de se prévaloir de soins médicaux. (Source : Markus Cuel)

Des murs et des colonies ou encore la paix ?

« Les Canadiens ont un choix », selon James Grath, président de la Near East Cultural and Educational Foundation of Canada (NECEF). « Nous pouvons défendre le droit international et prêter notre appui à la campagne contre l'occupation et pour la paix ou encore nous pouvons soutenir la poursuite par Israël de l'annexion de la Cisjordanie ainsi que de l'occupation et de la violence qui en résulte. »

Nombre d'organisations syndicales – dont le SCFP, le Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP), le British Columbia Government Employees' Union (BCGEU), la Fédération du travail de la Colombie-Britannique – ainsi que des groupes œcuméniques et des groupes de défense des droits de la personne font pression sur le gouvernement canadien pour qu'il promeuve la paix entre Israël et la Palestine.

Malheureusement, de puissantes forces telles que des parlementaires libéraux pro-Israël dirigés par les ministres fédéraux Steven Owen et Irwin Cotler, ainsi que certains membres et militants du Parti conservateur font la promotion de la poursuite de l'occupation, de l'érection du mur et du plan d'annexion.

De grandes sociétés médiatiques telles que Canwest/Global et The Globe and Mail donnent leur appui à ces forces et refusent de publier ou de diffuser toute critique de l'expansion des colonies israéliennes, de la poursuite de la construction du mur ou du plan d'annexion mis de l'avant par le duo Sharon/Bush. Ces mêmes organisations médiatiques se diront sans doute choquées et consternées par la résistance à ces politiques que livreront inévitablement les Palestiniens.

La violence

Pourquoi y a-t-il autant de violence au Moyen-Orient ?

« Israël, pour qui les enfants Palestiniens ne comptent plus, ne pourra pas s'étonner quand ils se présenteront pleins de haine et se feront sauter dans les centres israéliens. Ils s'en remettent à Allah dans nos lieux de récréation, parce que leur propre vie est une torture. Ils versent leur sang dans nos restaurants pour nous couper l'appétit, parce qu'ils ont des enfants et des parents à la maison qui ont faim et qui sont humiliés. »

Avraham Burg, membre du Parti travailliste et président du Knesset d'Israël de 1999 à 2003.

La violence en Israël et dans les territoires palestiniens occupés vient des deux côtés. Les tragédies humaines sont aussi dévastatrices pour les victimes et leurs familles. Des innocents, y compris des enfants, ont été tués sur les deux côtés et par les deux côtés. De plus, les deux parties ont violé la loi internationale.

Mais la violence des Israéliens et des Palestiniens n'est pas la même. Elle n'a pas le même sens pas plus que les deux parties n'en sont coupables au même titre.

On ne peut pas comprendre ce qu'on décrit souvent comme « la violence » au Moyen-Orient sans avoir une idée de ce qu'est réellement l'occupation par les soldats israéliens.

Parce que l'occupation militaire est illégale en elle-même, toute la violence israélienne dans les Territoires occupés contrevient à la loi internationale, plus particulièrement à la Convention de Genève de 1949, qui stipule l'obligation de l'occupant de protéger la population occupée.

Depuis toujours, la violence palestinienne est une violence de résistance. Les Palestiniens ont le droit légal de résister aux cibles militaires, et ils l'ont fait dans le passé. Toutefois, la violence a évolué au cours des dernières années au fur et à mesure que les conditions de vie sous l'occupation israélienne se sont détériorées de manière saisissante et que de plus en plus de personnes ont perdu espoir et succombé au désespoir.

Dans le contexte de la répression israélienne accrue et de l'influence plus grande des organisations comme le Hamas, des attentats-suicides sont commis à l'intérieur d'Israël, visant tout particulièrement la population civile de ce pays.

Ces attaques palestiniennes contre les civils contreviennent à la loi internationale et sont condamnées universellement. Malheureusement, après 38 années d'occupation brutale, ces attaques n'ont plus rien d'étonnant pour des Israéliens bien connus.



DÉCÈS ET BLESSURES (2000-05)

Palestiniens	Décès	3 600
	Enfants 0-18 ans	680
	Blessures	28 700
Israéliens	Décès	1 050
	Enfants 0-18 ans	118
	Blessures	7 175

Tous les chiffres sont approximatifs. Sources : Palestine Monitor, site Web du gouvernement israélien, Amnistie Internationale

Des soldats israéliens chassent des manifestants rassemblés au poste de contrôle de Qalandia en Cisjordanie.
(Source : Markus Cuel)

Comme l'a souligné le groupe Les Juifs pour la justice au Moyen-Orient : « Alors que le sang continue à couler périodiquement au Moyen-Orient, la recherche d'une solution équitable doit se colleter à la cause profonde du conflit. »

Par exemple, Avraham Burg, ancien parlementaire israélien et ex-président de l'Agence juive pour Israël, fait la constatation suivante : « Nous pourrions tuer mille chefs de bande et ingénieurs par jour et cela ne réglerait rien parce que les dirigeants viennent d'en bas, des puits de la haine et de la colère, des "infrastructures" [israéliennes] de l'injustice et de la corruption morale. »

Selon le groupe, les idées reçues traditionnelles, laissant entendre que « même si les deux parties sont fautives, les Palestiniens sont des terroristes irrationnels dont aucun point de vue mérite d'être écouté », sont fausses.

Le groupe est d'avis que « les Palestiniens ont un véritable grief : leur patrie depuis plus de mille ans leur a été enlevée, sans leur consentement et surtout par la force, lors de la création de l'État d'Israël. Et tous les crimes subséquents commis par les deux parties découlent inévitablement de cette injustice première. »

L'occupation (1967-2005)

La vie dans les Territoires occupés

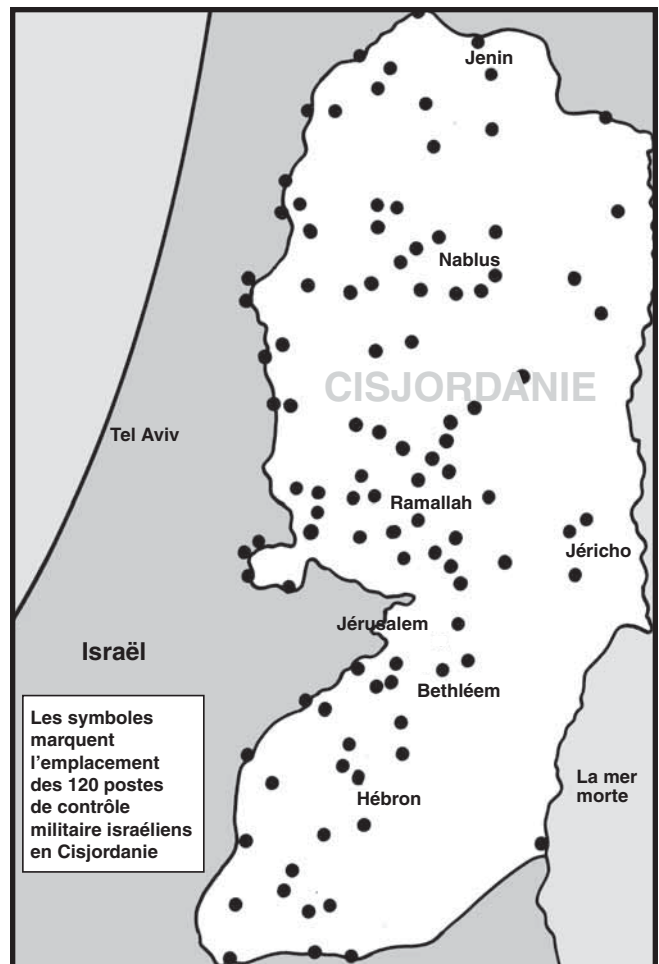
« Israël a créé dans les Territoires occupés un régime de séparation fondé sur la discrimination, appliquant deux systèmes juridiques distincts dans le même secteur et fondant les droits des individus sur la nationalité. Ce régime est le seul du genre dans le monde et nous rappelle les régimes désagréables du passé comme celui de l'apartheid en Afrique du Sud. »

B'Tselem, Centre israélien d'information pour les droits de l'homme, une organisation non gouvernementale israélienne, au sujet de l'occupation israélienne de la Cisjordanie et de la bande de Gaza.

Après sa victoire à la suite de la Guerre des Six Jours, en 1967, Israël a occupé la Cisjordanie, la bande de Gaza et le quartier est de Jérusalem, le territoire palestinien qui, auparavant, avait été sous le contrôle de la Jordanie et de l'Égypte (voir la section Histoire).

La Cisjordanie occupe une superficie approximativement équivalente à celle de l'Île-du-Prince-Édouard. Quelque 2,2 millions de Palestiniens y vivent. Depuis 1967, Israël a installé quelque 400 000 colons juifs de toutes les parties du monde dans la zone occupée. Ils vivent dans plus de 120 colonies de peuplement spéciales entourées de plus de 120 postes de contrôle militaires.

La création des collectivités est un processus violent selon lequel l'armée israélienne décrète que le territoire palestinien est une « terre domaniale » en Cisjordanie et dans la bande de Gaza, puis elle entoure le territoire de clôtures, chasse les anciens propriétaires, n'invite que les colons juifs à en prendre possession et établit un camp militaire pour défendre la population.



Voici la vie quotidienne des Palestiniens dans les Territoires occupés :

Ghettos

Dans la bande de Gaza, un territoire d'une longueur de 45 kilomètres et d'une largeur variant entre 10 et 12 kilomètres, 1,2 million de Palestiniens sont entassés dans des bidonvilles et 6500 colons juifs vivent dans des banlieues de type californien. Celles-ci occupent 30 pour cent de la bande de Gaza. Cette dernière est circonscrite par une imposante clôture électrique gardée par l'armée israélienne.

Un éventail de privilèges est accordé uniquement aux Juifs de la Cisjordanie et de la bande de Gaza. Il y a un réseau de routes de contournement uniquement pour les Juifs, routes dont l'accès est interdit aux Palestiniens. On trouve dans cette région des colonies de peuplement et des écoles pour Juifs seulement.

Les Palestiniens peuvent voyager avec la seule autorisation des autorités militaires israéliennes alors que les Israéliens peuvent circuler librement.

Barach Kimmerling, professeur israélien à l'Université hébraïque, qualifie la bande de Gaza « de plus gros camp de concentration qui n'ait jamais existé ». Suivant l'érection d'un autre mur de la séparation, cet honneur reviendra bientôt à la Cisjordanie.

Eau

Israël utilise 85 pour cent de l'eau souterraine disponible en Cisjordanie, ce qui représente le quart de toute l'eau utilisée par Israël. Depuis 1967, les Israéliens n'ont permis aux Palestiniens des territoires occupés de forer que 23 nouveaux puits.

Les Palestiniens des Territoires occupés n'ont droit qu'à 17 gallons (70 litres) d'eau par jour.

La norme quotidienne minimale recommandée par l'Organisation mondiale de la santé est pourtant de 100 litres par jour.

Les colons israéliens consomment 150 gallons (600 litres) d'eau par jour. Ils ont des piscines creusées et des systèmes d'arrosage automatique pour les pelouses. La terre de nombreux villages palestiniens est desséchée et la pression de l'eau est insuffisante, même pour alimenter un robinet de cuisine.

Punition collective

L'armée israélienne, le quatrième pouvoir militaire du monde, a ordonné la fermeture générale des écoles et des universités en Cisjordanie et à Gaza. Elle a imposé des couvre-feux et a détenu des Palestiniens jusqu'à cinq ans sans procès ou accusation. Quelque 7000 Palestiniens croupissent actuellement dans les prisons israéliennes.

Tous les jours, l'armée humilie les Palestiniens aux postes de contrôle; elle a démoli leurs habitations, déraciné les oliviers, détruit leurs vergers et tenté d'assassiner quiconque reconnu comme un « terroriste ».

L'armée affirme que ces actes sont nécessaires pour lutter contre le terrorisme. Mais B'Tselem, l'organisation israélienne de défense des droits de la personne, et le Comité palestinien pour les droits de la personne ne partagent pas cet avis. Pour eux, ces mesures sont une « punition collective » des Palestiniens, qui est contraire à la Quatrième convention de Genève.

Destruction des habitations

Depuis 2000, l'armée israélienne a détruit plus de 3000 maisons et immeubles d'habitation palestiniens en Cisjordanie et à Gaza, laissant les occupants sans abri et totalement démunis.

Les journaux mentionnent souvent que la maison d'un kamikaze a été détruite par un bulldozer. Le responsable de l'attentat est mort; la maison détruite est une punition pour les vivants. Voici un exemple parmi beaucoup d'autres :

Le 5 septembre 2003, 30 véhicules de l'armée israélienne se sont arrêtés devant un immeuble d'habitation de sept étages dans la ville de Nablus. Les soldats cherchaient un Palestinien qu'ils voulaient arrêter. Des coups de feu ont été tirés et le Palestinien a été tué.

L'armée, qui avait ordonné aux résidents de quitter le bâtiment, l'a alors rasé après avoir posé des explosifs au premier étage. En conséquence, 48 Palestiniens (huit familles, dont 30 enfants) ont perdu leur foyer.

« Je ne peux décrire combien il est horrible et obscène de regarder la destruction délibérée de la résidence d'une famille pendant que celle-ci regarde la scène, totalement impuissante pour en empêcher la destruction », de déclarer Sara Roy, professeure d'économie à l'Université Harvard et fille de survivants de l'Holocauste.

« Pour les Juifs, tout comme pour les Palestiniens, une maison représente beaucoup plus qu'un toit au-dessus de la tête; elle représente la vie elle-même », a-t-elle déclaré pendant la deuxième conférence annuelle sur la commémoration de l'Holocauste tenue le 14 novembre 2002.

Couvre-feu

Des centaines de milliers de citoyens palestiniens continuent d'être emprisonnés dans leur foyer des jours durant, ne le quittant que lorsque l'armée israélienne leur permet de sortir pour de courtes périodes afin d'acheter les produits de base. Voilà une forme de punition collective qui, heureusement, a diminué en ampleur depuis l'entrée en vigueur récente du cessez-le-feu.

L'armée applique le couvre-feu avec de véritables balles. Écoutons Alam Ghanem, un travailleur manuel de 19 ans et résident de Jenin, qui décrit ce qui lui est arrivé, tel que rapporté dans *Lethal Curfew*, un rapport de B'Tselem, le Centre israélien d'information sur les droits de la personne.

« Le mercredi 24 juillet, j'ai quitté ma maison avec un ami, Muhammad Nasri, en route pour le marché étant donné que le couvre-feu avait été levé ce jour-là. Vers 16 heures, nous avons entendu des gens dans la rue annoncer que les soldats entraient dans la ville même si le couvre-feu avait été levé.

« Peu de temps après, nous avons entendu des chars d'assaut approcher de la place publique où seuls quelques jeunes et des enfants se trouvaient à ce moment-là. Les enfants, âgés entre 8 et 15 ans, avaient l'intention de provoquer les soldats. Je n'ai pas lancé de pierres aux soldats.

« Les chars, des véhicules de transport de personnel blindés et deux Jeeps ont poursuivi leur chemin vers la place publique, tout en tirant des coups de feu. Un des



Une famille palestinienne se tient debout, entourée des ruines de son ancienne demeure pendant le passage d'un bulldozer israélien. (Source : Darrell Ell)

soldats a annoncé le couvre-feu, criant dans un porte-voix : "Résidents de Jenin, le couvre-feu est imposé. Les contrevenants seront punis."

« Muhammad et moi sommes entrés dans le bureau de l'aide sociale, à quelque 15 ou 20 mètres au sud-est de la place publique. Nous étions là à regarder huit jeunes. Après que cinq minutes se soient écoulées, nous étions las d'attendre et avons décidé de sortir jeter un coup d'œil sur les soldats. Un soldat qui était à l'arrière du Jeep m'a vu et a tiré quelques coups de feu sur nous. L'une des balles a touché les doigts de Muhammad et une autre m'a atteint au côté droit.

« Je suis tombé. Les coups de feu pleuvaient. Les jeunes qui étaient à proximité m'ont traîné dans les ruelles de la ville jusqu'à une ambulance qui m'a amené à l'hôpital. J'ai été hospitalisé pour une journée puis on m'a transféré à un hôpital de Jérusalem où je suis resté 16 jours. »

Pas de mouvement, pas de travail

Les fermetures, les postes de contrôle et le couvre-feu font qu'il est presque impossible d'occuper un emploi ou d'exploiter un petit commerce. Nasri Musa est un chauffeur de taxi dans un village près de Ramallah (Cisjordanie). Dès la première journée du soulèvement (Intifada), l'armée israélienne a bloqué l'unique route de son village, empêchant la population d'y entrer ou de quitter. Voici ce qu'il a confié à B'Tselem, le centre des droits de la personne.

« Je conduis le taxi sur la route de Ramallah/Bir Zeit. Les frais fixes pour le taxi sont de 60 NIS par jour pour le permis de taxi, les taxes et l'assurance. Depuis le début des fermetures, je saute dans le taxi, me rends au poste de contrôle et supplie les soldats de me laisser quitter le village vers Bir Zeit afin que je puisse travailler mais ils refusent...



Tulkam, juillet 2003 : La demeure d'une famille palestinienne a été détruite parce que le fils aîné avait participé à des attaques contre des colons juifs. La maison du voisin a aussi été emportée par l'explosion. (Source : Darrell Ell)

« Je dois subvenir aux besoins des 10 membres de ma famille et je ne sais plus quoi faire. Mes enfants et moi en sommes à l'étape de la famine. Il n'y a plus rien dans la maison et nous n'avons rien à manger. Même les épiceries sont vides. »

Pour la majorité des Palestiniens, l'occupation se traduit par l'absence de travail, peu de services médicaux et une perturbation totale de la vie normale. Environ 66 pour cent des Palestiniens vivent sur moins de 2 \$ par jour, et le taux de chômage atteint le cap des 70 pour cent.

Soins de santé

Les fermetures et les postes de contrôle mettent des vies en péril. Plus de 70 pour cent de la population palestinienne vit dans des régions rurales qui n'offrent pas de services hospitaliers. Ces gens ont besoin d'un accès rapide aux hôpitaux que les postes de contrôle obstruent. Trente-neuf Palestiniennes ont accouché à des postes de contrôle, entraînant le décès de nombreux nouveau-nés.

« Ce qui arrive dans les Territoires est un processus de génocide lent et persistant, d'affirmer Tanya Reinhart, professeure de linguistique à l'Université de Tel Aviv. Les gens sont tués par balle et beaucoup d'autres meurent des suites de leurs blessures. Les blessés se comptent par dizaines de milliers, c'est énorme.

« Souvent, les gens ne peuvent obtenir de traitement médical alors une personne qui a une crise cardiaque mourra à un barrage routier faute de pouvoir se rendre à l'hôpital. Il y a un sérieux manque d'aliments, les enfants souffrent donc de malnutrition. La société palestinienne se meurt tous les jours, et la société israélienne en est très peu consciente. »

Les techniciens ambulanciers palestiniens et les autres secouristes médicaux sont toujours en danger. L'Association des comités palestiniens de secours médical rapporte qu'entre septembre 2000 et décembre 2002, 25 ambulances de la Société palestinienne du Croissant-Rouge ont été détruites dans 197 attaques.

Quinze secouristes ont été tués pendant qu'ils étaient en devoir. Au cours de la même période, 275 autres secouristes médicaux ont été blessés, surtout par balle ou battus par l'armée israélienne.

L'éminent chercheur palestino-américain Edward Said a dit que malgré les difficultés énormes de l'occupation, la société palestinienne n'a pas été vaincue pas plus qu'elle ne s'est effondrée complètement. M. Said, qui est décédé en septembre 2003, a ajouté que la Palestine à elle seule compte plus de 1000 organismes non gouvernementaux. C'est ce genre d'activité qui a maintenu la société en vie et qui l'a revitalisée progressivement.

« Les Palestiniens ont refusé de se rendre en dépit du système de punition collective élaboré par le pouvoir combiné des États-Unis et d'Israël. »

L'occupation et les Israéliens

Cela nuit également à Israël

Selon les sondages, la majorité des Israéliens est prête à céder les colonies de peuplement de la Cisjordanie et de la bande de Gaza et à vivre en paix sur les 78 pour cent de la Palestine que l'on nomme présentement Israël.

Ces Israéliens reconnaissent que l'occupation nuit aussi à Israël; des civils israéliens et des membres des troupes de réserve de l'armée se font également tués. L'occupation est si coûteuse que le budget alloué aux services sociaux israéliens a été réduit de façon draconienne. Le tourisme et d'autres industries connexes connaissent un sérieux déclin et la société est devenue militarisée et apeurée. De nombreux Israéliens ne veulent tout simplement pas occuper le territoire d'un autre peuple.

Toutefois, les partis politiques (les Travailleurs, le Likoud et divers petits partis religieux) continuent de dominer la politique israélienne et ceux-ci n'ont jamais renoncé à leur désir de contrôler la totalité de la Palestine historique et de s'y établir. Depuis 38 ans, les principaux partis ont encouragé les Israéliens à s'établir en Cisjordanie et à Gaza en leur consentant une aide financière et d'autres incitatifs.

Il existe un mouvement pacifiste israélien, petit mais vigoureux, mené par des groupes tels que Gush Shalom, Ta' Ayush et le Comité israélien contre la destruction d'habitations. Il y a aussi un groupe de plus de 500 soldats israéliens, connu comme les *refuseniks*, qui ont refusé de servir dans les Territoires occupés.

Ce mouvement pacifiste appuie le consensus international voulant que la paix n'existera que lorsque l'on mettra fin à l'occupation israélienne de la Cisjordanie et de Gaza. Il a défendu activement les droits humains palestiniens dans les Territoires occupés.

Ce mouvement s'inscrit dans la grande tradition de la communauté juive dont parlait l'archevêque sud-africain Desmond Tutu :

« Dans notre lutte contre l'apartheid, les grands défenseurs ont été les Juifs. Presque instinctivement, ils se devaient d'être du côté de ceux qui sont privés de leurs droits, de ceux qui n'avaient pas de voix, combattant l'injustice, l'oppression et le mal. J'ai toujours continué d'être fortement du côté des Juifs. Je suis le patron d'un centre de l'Holocauste en Afrique du Sud. Je crois qu'Israël ait le droit à des frontières sûres... Ce qui est incompréhensible et injustifiable, c'est ce qu'il a fait à un autre peuple afin de garantir son existence. » (*The Guardian*, le 30 avril 2002)



Deux militants expriment leur points de vue sur la question des réfugiés.

Mettre fin à l'occupation

Le consensus international

La communauté internationale, par la voie des résolutions des Nations Unis et de la Convention de Genève de 1949, a élaboré un cadre pour une paix juste en Israël et en Palestine.

- Israël doit mettre un terme à l'occupation de la Cisjordanie et de la bande de Gaza, quitter les lieux et se retirer vers les frontières de 1967. Un État israélien à l'intérieur des frontières de 1967 couvrirait 78 pour cent du territoire de la Palestine historique.
- Un État palestinien serait formé en Cisjordanie et à Gaza (la Palestine couvrirait 22 pour cent du territoire de la Palestine historique).
- Tant Israël que la Palestine auraient des frontières sûres et seraient reconnues par la communauté internationale. Toute violence contre la population, palestinienne ou israélienne, cesserait immédiatement.
- La question des réfugiés palestiniens serait réglée équitablement en vertu de la résolution 194 de l'ONU (le droit au retour). Israël et la Palestine négocieraient les détails d'un tel règlement. Cela permettrait aux Palestiniens, obligés de quitter leur foyer au moment de la fondation d'Israël, de revenir au bercail ou de toucher une indemnité financière pour leur expulsion.

(On peut comparer le droit au retour palestinien au droit des Autochtones du Canada vivant en Colombie-Britannique de négocier leurs revendications territoriales. Bien que les modalités précises d'un règlement équitable des revendications territoriales des Autochtones soient ouvertes à la négociation, tout règlement exige un accord initial de toutes les parties pour reconnaître la

responsabilité du gouvernement canadien d'avoir créé le problème initial ainsi que sa responsabilité de négocier des modalités d'entente équitables.)

- Un régime administratif international permanent serait établi à Jérusalem, qui deviendrait du coup la capitale autant d'Israël que de la Palestine.

Des pays autour du globe ont accepté les éléments fondamentaux de ce consensus. Seuls Israël et les États-Unis les ont rejetés.

Le gouvernement israélien, qui bénéficie du soutien économique et militaire des États-Unis, refuse de mettre fin à l'occupation et de se retirer vers ses frontières de 1967. Israël rejette l'idée que Jérusalem devrait être la capitale des deux États et, en fait, il a « annexé » tout Jérusalem. Il refuse d'accepter quelque responsabilité que ce soit pour le rôle qu'il a joué dans la création des problèmes des réfugiés palestiniens. Il rejette, en principe, le droit au retour des Palestiniens, soit le retour réel des réfugiés ou la responsabilité de leur verser une indemnité pécuniaire.

Israël affirme qu'il adopte cette ligne dure parce que les Palestiniens veulent chasser le peuple israélien dans la mer. Malgré leur opposition initiale à l'existence d'Israël comme État juif, les Palestiniens ont modifié leur position.

En 1988, le Conseil national palestinien a accepté un compromis historique reposant sur la solution des deux États, accordant à Israël 78 pour cent du territoire faisant partie de la Palestine historique et 22 pour cent du territoire à un État palestinien (Cisjordanie et Gaza).

La grande majorité des Palestiniens ne veut pas détruire Israël, mais tous sont déterminés à établir leur propre État.

L'histoire du conflit

Suivre la terre

Selon un vieil adage, si vous voulez savoir ce qui se passe, suivez l'argent. Cela s'applique au conflit israélo-palestinien. Cependant, dans ce cas-ci, si vous voulez comprendre le conflit, vous devez suivre la terre.

En 1880, les Arabes de Palestine vivaient sur presque tout le territoire palestinien et le cultivaient. Ce territoire était circonscrit par le Jourdain et la Méditerranée. En 2003, les Juifs israéliens contrôlaient la totalité du même territoire. Les Palestiniens ont été repoussés dans de petits ghettos de la bande de Gaza, en Cisjordanie et en Israël.

En 1880, la population palestinienne (aujourd'hui Israël, la Cisjordanie et Gaza) comptait quelque 500 000 personnes. De ce total, 27 000 étaient des Juifs religieux (qui ne voulaient pas de patrie juive en Palestine) intégrés à la société palestinienne plus générale. Le reste de la population était composée de Palestiniens de croyance musulmane ou chrétienne. Le territoire faisait partie de l'Empire ottoman.

La Grande-Bretagne, la France et les États-Unis ont été les vainqueurs de la Première Guerre mondiale contre l'Allemagne et l'Empire ottoman. Les Britanniques ont pris les commandes de l'administration de la Palestine et ont promis un pays aux Juifs européens. C'était une promesse remarquable compte tenu du fait que les Arabes palestiniens vivaient déjà sur le territoire.

PALESTINE : 1880

Population :	500 000	
Arabes palestiniens	473 000	94.5 %
Juifs	27 000	5.5 %

PALESTINE : 1914

Population :	689 272	
Arabes palestiniens	629 272	92 %
Juifs	60 000	8 %

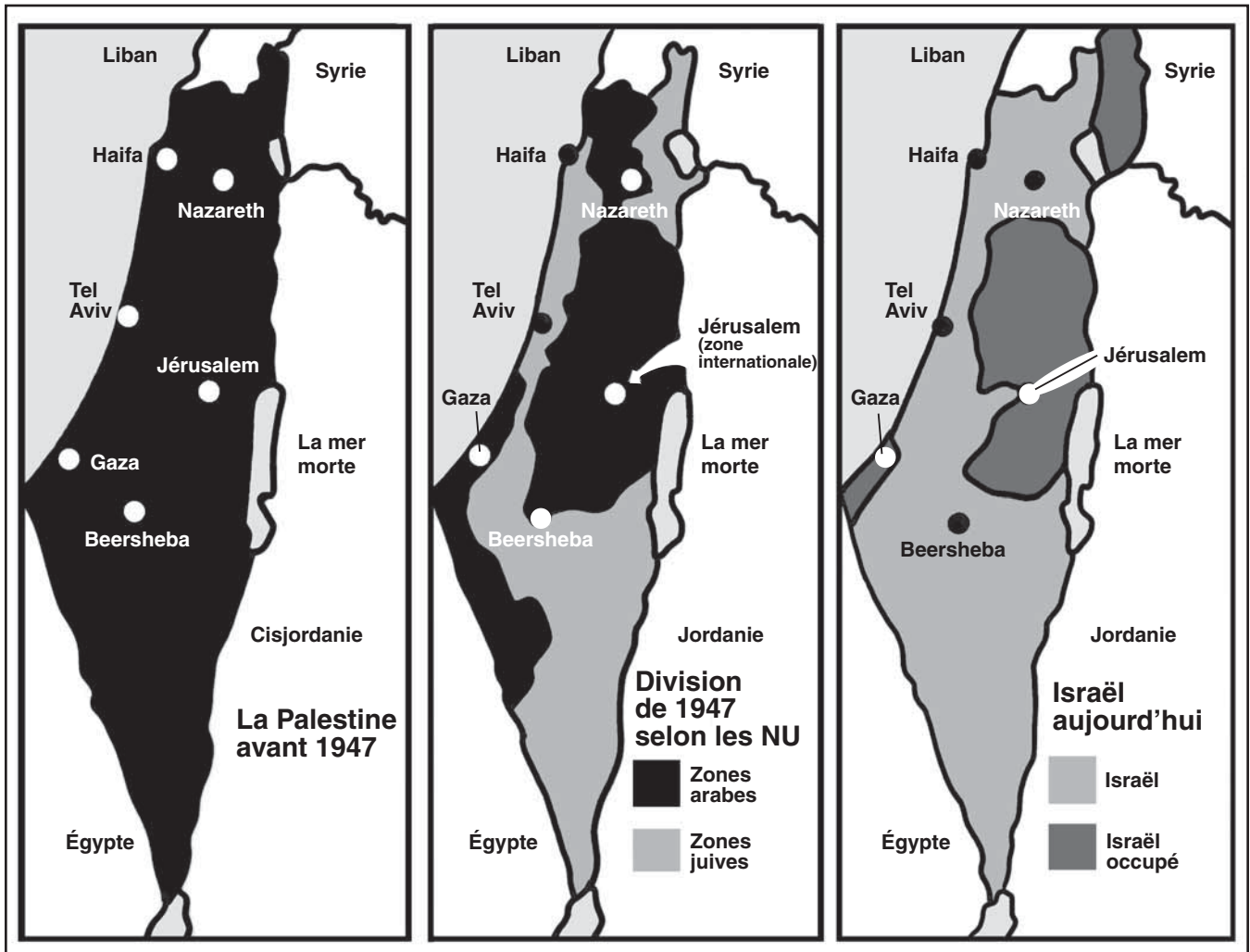
PALESTINE : 1947

Population :	1 912 112	
Arabes palestiniens	1 303 887	68 %
Juifs	608 225	32 %

Entre 1895 et 1945, quelque 400 000 Juifs ont émigré d'Europe en Palestine pour fuir l'oppression et l'Holocauste nazi au cours duquel six millions de Juifs ont été assassinés. De nombreux survivants voulaient émigrer aux États-Unis et au Canada, mais les portes de ces deux pays leur étaient fermées en raison de l'antisémitisme régnant au sein de leur gouvernement. En conséquence, des dizaines de milliers de Juifs européens ont pris la route de la Palestine.

En 1947, les Nations Unies, dominées par les États-Unis, ont demandé la division de la Palestine en un État juif (Israël, 56 pour cent), un État arabe (43 pour cent) et Jérusalem, une ville internationale. Le territoire a été ainsi divisé en dépit du fait que la population juive ne représentait que 33 pour cent de la population totale et ne détenait que 6 pour cent des terres palestiniennes. L'État arabe n'a jamais été formé.

En 1947, la Palestine n'était pas divisée. Cette année-là, les NU l'ont divisée, donnant 55 % du territoire à la population juive et 45 % aux Palestiniens. En 1949, Israël a pris 78 % du territoire. En 1967, Israël a pris la totalité du territoire. En 2003, il continue d'occuper la totalité de la Palestine historique.



En 1948, les Palestiniens se sont opposés au projet de l'ONU de céder 56 pour cent de la Palestine en vue de créer une patrie juive. Le premier ministre israélien de l'époque, David Ben-Gurion, a résumé la position palestinienne dans *The Jewish Paradox*.

« Pour quelle raison les Arabes devraient-ils faire la paix ? Si j'étais un dirigeant arabe, je ne signerais jamais quoi que ce soit avec Israël. C'est tout naturel : nous avons pris leur pays. Certes, Dieu nous l'a promis, mais cela n'a aucune importance pour eux. Notre Dieu n'est pas le leur. Nous venons d'Israël, c'est vrai, mais c'était il y a 2000 ans et cela ne veut rien dire pour eux. Il y a eu

l'antisémitisme, les Nazis, Hitler, Auschwitz, mais est-ce que c'était leur faute ? Ils ne voient qu'une chose : nous sommes venus ici et nous avons volé leur pays. Est-ce qu'ils devraient accepter cela ? »

Puis, en 1948, il y eut la « Guerre de l'indépendance » israélienne (que les Palestiniens ont nommé Nakba ou Catastrophe). En conséquence :

- Quelque 750 000 Palestiniens (soit les trois quarts de la population palestinienne) vivant à l'intérieur du nouvel État d'Israël ont pris la fuite. Le gouvernement israélien prétend que les Palestiniens ont dû s'enfuir à cause des régimes arabes hostiles de la région qui leur ordonnaient de le faire. Plusieurs historiens israéliens ont démontré que cette fuite a été provoquée principalement par la terreur militaire. Quelque 400 villages palestiniens ont été détruits et leurs terres confisquées.
- Israël a été formé et a conquis toute la Palestine, sauf la Cisjordanie et la bande de Gaza. Aujourd'hui, il contrôle 78 pour cent de la Palestine au lieu des 56 pour cent alloués par l'ONU.
- La résolution 194 de l'ONU concédait aux Palestiniens le droit de réintégrer le nouvel État d'Israël.

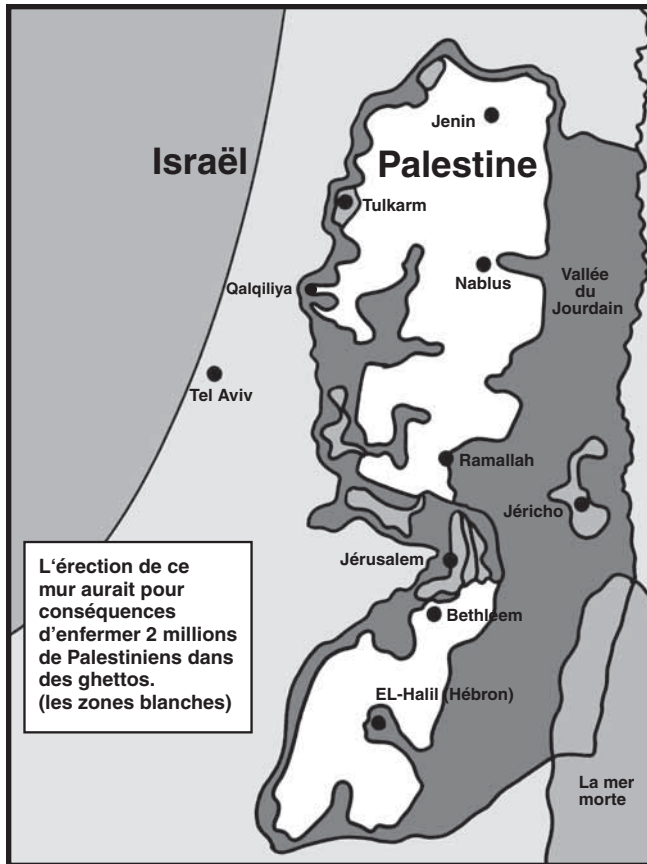
Cette situation a perduré jusqu'à la « Guerre des Six Jours » en 1967, année où Israël occupait la totalité de la Palestine historique, y compris la Cisjordanie et la bande de Gaza. En réponse, l'ONU a adopté les résolutions 242 et 338, demandant à Israël de se retirer vers les frontières antérieures en échange d'un accord de paix.

Mais Israël ne s'est jamais retiré. Il a plutôt commencé à établir des colonies de peuplement en Cisjordanie, à Gaza et à Jérusalem, avec un soutien et un financement sans précédent de la part du gouvernement américain. L'occupation a débuté en contrevenant à la loi internationale.

En 1949, l'ONU a adopté la Quatrième convention de Genève. L'article 49 précise que « la Puissance occupante ne pourra procéder à la déportation ou au transfert d'une partie de sa propre population civile dans le territoire occupé par elle » tandis que l'article 33 se lit en partie comme suit : « Aucune personne protégée ne peut être punie pour une infraction qu'elle n'a pas commise personnellement. Les peines collectives, de même que toute mesure d'intimidation ou de terrorisme, sont interdites. » La convention a été adoptée pour éviter une répétition des camps de l'Allemagne nazie en Europe de l'Est pendant la Deuxième Guerre mondiale.

Les accords d'Oslo ont été signés en 1993. La nouvelle Autorité palestinienne a obtenu un contrôle limité sur une minuscule partie de la Cisjordanie et de la bande de Gaza. Toutefois, l'occupation s'est poursuivie dans l'attente des négociations « finales » sur le statut de Jérusalem, des réfugiés et de l'État palestinien.

En 2000, le « Processus de paix d'Oslo » échoua parce que Israël a doublé le nombre de colonies de peuplement illégales en Cisjordanie et à Gaza. Les Palestiniens se sont soulevés contre l'oppression de la vie quotidienne en Cisjordanie et à Gaza occupées pendant ce qui est connu comme le deuxième Intifada. Les Israéliens ont envahi et occupé à nouveau la zone sous contrôle palestinien.



Après le 11 septembre 2001, Israël a décrit son projet d'occuper le terrain palestinien comme faisant partie de la guerre contre le terrorisme, qualifiant ainsi les Palestiniens de terroristes.

En décembre 2001, 114 signataires de la Quatrième Convention de Genève se sont rencontrés et ont dénoncé l'illégitimité des colonies de peuplement israéliennes qui contreviennent à la Convention de Genève. Les États-Unis, Israël et l'Australie – tous pays signataires – ont boycotté la réunion.

En 2003, les États-Unis et la Grande-Bretagne ont envahi l'Iraq sans l'approbation de l'ONU. Le président américain, George W. Bush, et le premier ministre britannique, Tony Blair, ont présenté le « Plan »

pour essayer de relancer le « processus de la paix » et de calmer les populations arabes de la région qui étaient en colère à la suite d'une deuxième occupation de l'Iraq.

En juillet 2003, le plan réitérait que l'accord de paix devait reposer sur les résolutions de l'ONU et exigeait des « réformes » au modèle politique palestinienne. Il invoquait la création d'un État palestinien viable d'ici 2005 sans toutefois en préciser les frontières. Le plan a pour objectif principal de convaincre une partie du leadership palestinien de surveiller la résistance contre l'occupation. Un cessez-le-feu a été accepté.

En septembre 2003, George W. Bush a accusé les terroristes palestiniens de ne pas respecter le cessez-le-feu et de miner ainsi le plan. Par ailleurs, Uri Avnery, le militant israélien pour la paix, a affirmé que le premier ministre israélien, Ariel Sharon, s'opposait au plan et qu'il l'avait saboté en commandant l'exécution de membres du Hamas, amorçant ainsi le cycle vicieux des assassinats ciblés et des attentats-suicides.

Pour enfoncer le clou dans le cercueil du plan, les Israéliens se sont précipités pour ériger un nouveau mur de la « séparation » d'une hauteur de huit mètres à l'intérieur de la Cisjordanie. Le mur, d'une longueur approximative de 600 kilomètres, serpentera la Cisjordanie. À titre comparatif, le mur de Berlin, d'une hauteur de 10 pieds, s'étendait sur une distance de 155 kilomètres.

Les Israéliens invoquent des raisons de sécurité, à savoir la prévention d'attentats-suicides en Israël, pour justifier l'érection du mur. Cependant, le mur n'est pas érigé sur la frontière entre Israël et la Cisjordanie (la Ligne verte) mais tout juste à l'intérieur de la Cisjordanie, annexant ainsi encore plus de terre à Israël.



Un agriculteur palestinien attend pour se rendre à un village près de Qalqiliya. La clôture électrifiée est ouverte seulement de deux à trois fois par jour et les soldats font souvent patienter les Palestiniens pendant des heures sous le soleil cuisant. (Source : Markus Cuel)

« Le Mur assurera que le rêve d'une État palestinien libre et souverain ne se réalise jamais », de dénoncer Jamal Juma, coordonnateur du réseau des ONGE palestiniennes.

Les militants pour la paix à l'intérieur et à l'extérieur d'Israël critiquent le mur, insistant que seules des solutions politiques – comme la fin de l'occupation et la volonté de régler les griefs de longue date des Palestiniens – pourront assurer la sécurité de toutes les parties.

Il n'est pas étonnant que des tentatives incalculables de faire revivre le « processus de paix » ont échoué depuis le début de l'occupation en 1967. La partie la plus forte, Israël, tout en parlant de paix, ne cesse d'intensifier ses activités de peuplement. Un Palestinien, interviewé par Brooke Atherton, du Mouvement de solidarité internationale, avait ceci à dire : « Tous ces pourparlers et accords...ce n'est que pour les médias. Je ne tiens pas à en entendre parler à la télévision, je veux le voir sur le terrain. »

Le mur doit tomber

déclare la Cour internationale de Justice, décision rendue en juillet 2004



Des Israéliens et des Palestiniens manifestent contre l'érection du mur (août 2003). (Source : Markus Cuel)

Le 9 juillet 2004, 14 juges du tribunal de la plus grande instance du monde, soit la Cour internationale de Justice (CIJ) siégeant à La Haye, statuaient sur l'illégalité du mur de séparation comme le reste du monde le qualifie maintenant – des Israéliens.

Le tribunal a ordonné à Israël de démanteler le mur et de verser une indemnité pécuniaire aux Palestiniens, qui ont souffert de la perte dévastatrice de leur moyen de subsistance et de leurs terres agricoles en conséquence de l'érection de ce mur.

De surcroît, la CIJ a statué que toutes les nations avaient une « obligation... de s'assurer qu'Israël respecte le droit international ».

Des décisions rendues antérieurement par la CIJ sur l'occupation illégale de la Namibie par l'Afrique du Sud et l'occupation indonésienne du Timor oriental ont pesé dans la balance parce qu'elles ont précipité l'accession de ces pays au statut d'États indépendants.

Cette fois-ci, le tribunal a trouvé que la politique israélienne d'occupation par colonies en Cisjordanie et dans la bande de Gaza, mise en place en 1967, violait le droit international – notamment la Quatrième Convention de Genève. Dans son article 49, il est stipulé que « La Puissance occupante ne pourra procéder à la déportation ou au transfert d'une partie de sa propre population civile dans le territoire occupé par elle... »

La CIJ a statué que le mur était érigé en partie pour défendre les mêmes colonies illégales et était, par le fait même, illégal. La cour a rejeté les arguments invoqués par Israël selon lesquels le mur représentait un moyen de défense légitime pour contrer le terrorisme.

En effet, la CIJ a soutenu que le mur avait été érigé presque entièrement sur des terres palestiniennes en Cisjordanie et qu'une superficie de 975 kilomètres carrés (ou 16,6 pour cent de la Cisjordanie) avait déjà été annexée à Israël. Selon Israël, ces terres forment dorénavant un « territoire fermé » qui isolera 160 000 Palestiniens du reste de la Cisjordanie une fois le mur totalement érigé. Les Palestiniens habitant cette zone ne peuvent y entrer ou y sortir sans permis tandis que les non-résidents ne peuvent y entrer sous aucun prétexte. Le mur nie donc carrément aux Palestiniens l'exercice de leur droit à l'auto-détermination.

La CIJ a déclaré qu'aucun État ne devrait reconnaître la légitimité du mur illégal et que chaque État doit faire pression en vue de forcer Israël à le démanteler.



Un enfant palestinien, debout devant le mur de la séparation dans la ville cisjordanienne de Qalqiliya, qui se trouve près de la ligne verte. La ville est entièrement circonscrite par le mur. (Source : Markus Cuel)

Douze jours après la déclaration de la cour, l'Assemblée générale des Nations Unies votait à l'unanimité en faveur de la mise en application de la décision rendue par la CIJ. Au total, 150 pays se sont prononcés en faveur du démantèlement du mur, six pays s'y sont opposés et dix pays se sont abstenus de voter. Les États-Unis, Israël et l'Australie se sont opposés à la résolution tandis que le Canada s'est abstenu. Un mois plus tard, faisant fi de la décision, le gouvernement israélien faisait connaître son intention de poursuivre l'érection du mur.

Débat entourant le mur et l'annexion

Certains commentateurs israéliens et nord-américains ont laissé entendre que le parcours du mur a été modifié et que ce mur circonscrit dorénavant 7,5 pour cent de la Cisjordanie contrairement aux 16 pour cent avancés dans la décision rendue par la CIJ.

Le groupe pacifiste israélien Gush Shalom et Electronic Intifada, un site Internet américain, avancent qu'alors que le parcours actuel du mur annexe quelque 10 pour cent de la Cisjordanie, le gouvernement israélien compte en annexer près de la moitié.

Il le ferait soit en prolongeant la section est du mur en Cisjordanie soit en annexant des terres adjacentes aux colonies en Cisjordanie.

Immédiatement suivant la décision rendue par la CIJ, une coalition de groupes confessionnels et de défense des droits de la personne du Canada a lancé une campagne visant à défendre le droit international et à inciter le gouvernement canadien à mettre en œuvre la décision de la CIJ. Ces groupes croient que les relations internationales doivent être fondées sur la primauté du droit et non sur le pouvoir militaire.

Pour de plus amples renseignements sur cette campagne, visitez www.Canpalnet.ca. Pour prendre connaissance de la décision rendue par la CIJ, rendez-vous à <http://www.icj-cij.org/icjwww/idocket/imwp/imwpframe.htm>.

Les principaux joueurs

Israël, la Grande-Bretagne et les États-Unis

Jusqu'à la Deuxième Guerre mondiale, la Grande-Bretagne était le principal joueur européen au Moyen-Orient. Au départ, le gouvernement britannique a appuyé la création de l'État d'Israël en annonçant son soutien à une patrie juive en Palestine dans la Déclaration de Balfour de 1917.

Les Britanniques ont appuyé la création d'un État juif pour plusieurs raisons. Ils voulaient contrôler la route entre l'Europe et l'Inde. La Palestine représentant un jalon essentiel sur cette route. De plus, le gouvernement britannique a tenté d'obtenir le soutien des Juifs russes et américains pendant la Première Guerre mondiale contre l'Allemagne et l'Empire ottoman. Il croyait qu'en soutenant l'idée d'une patrie juive en Palestine, la population juive appuierait l'effort de guerre britannique.

De plus, en 1917, des membres du cabinet britannique étaient des « sionistes chrétiens », c'est-à-dire qu'ils croyaient en l'avis biblique selon lequel les Juifs doivent revenir à la terre sainte avant le deuxième avènement du Christ. D'autres étaient nettement antisémites et voulaient chasser les Juifs hors de Grande-Bretagne.

Les États-Unis ont soutenu la création d'Israël en 1948, mais une « relation spéciale » ne s'est développée qu'après 1967 lorsque les États-Unis ont pris conscience qu'Israël pouvait jouer un rôle important comme allié de la guerre froide et partenaire d'un contrôle conjoint au Moyen-Orient.

Le soutien des États-Unis à Israël s'est manifesté de plusieurs manières. Israël reçoit 25 pour cent du budget de l'aide étrangère des États-Unis. Cela représente quelque 5 milliards de dollars par année si nous incluons les contributions exemptes d'impôt que les Américains versent à Israël.

De plus, Israël a accès aux systèmes d'armes les plus avancés de l'arsenal américain. La plupart des équipements utilisés dans les Territoires occupés – dont les hélicoptères Apache, les appareils d'appui-feu, les chasseurs-bombardiers F-16 et les bulldozers blindés – viennent des États-Unis. Israël a maintenant des armes nucléaires, chimiques et biologiques d'importance, et ce, grâce à l'aide américaine.

Pendant la guerre froide, les États-Unis se sont fiés au pouvoir militaire israélien comme extension de leur propre pouvoir. En effet, Israël a fourni armes et soutien aux dictatures bénéficiant de l'appui des États-Unis au Chili, au Nicaragua, au Mozambique et en Afrique du Sud.

À l'ONU et sur d'autres scènes internationales, les États-Unis protègent Israël en ce sens qu'ils ne le rendent pas responsables des violations de la loi internationale. Après 1967, l'opposition américaine aux résolutions de l'ONU qui critiquent Israël s'est accentuée. La plupart des vetos américains donnés au Conseil de sécurité de l'ONU au cours des années 1980 et 1990 ont servi à protéger Israël contre les sanctions internationales.

Le 16 septembre 2003, les États-Unis se sont opposés à la condamnation de la décision d'Israël d'« éliminer » le leader palestinien Yasser Arafat. L'Assemblée générale de l'ONU a voté à raison de 133 pays en faveur et de quatre contre – États-Unis, Israël, Micronésie, Îles Marshall. Le Canada s'est abstenu.

Le Canada et le conflit

Nous avons une histoire

Depuis 1967, la politique écrite du Canada à l'égard d'Israël et de la Palestine est dictée par la résolution 242 du Conseil de sécurité des Nations Unies, demandant le retrait des forces israélienne des Territoires occupés. En pratique, toutefois, le Canada refuse de demander qu'Israël mette cette politique en œuvre.

Quand des résolutions condamnant les actes israélien dans les Territoires occupés provenant d'organisations de défense des droits de la personne, d'autres organisations et de pays sont présentées à l'ONU, le Canada est reconnu pour s'abstenir ou faire de l'ingérence en faveur des États-Unis et d'Israël.

Le Canada continue d'appuyer les colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie et à Gaza en octroyant des allègements fiscaux aux personnes qui contribuent au *Jewish National Fund*. Cet organisme de charité enregistré au Canada possède des terrains dans les Territoires occupés et en Israël et les développe au bénéfice des Juifs (excluant 20 pour cent de citoyens israéliens qui ne sont pas juifs, des Palestiniens pour la plupart).

Au contraire des journaux israéliens qui commentent régulièrement les actions israéliennes en Cisjordanie et à Gaza, les médias canadiens font largement fi des assassinats ciblés, des couvre-feux, des démolitions d'habitations et du Mur de la séparation avec lesquels la population palestinienne doit vivre tous les jours. Au contraire, ils tendent à traiter uniquement du petit nombre d'attentats-suicides et des victimes.

Les travailleurs canadiens reconnaîtront ce modèle alors que nos médias font habituellement fi des attaques, des compressions et des demandes de concessions de la part des employeurs, mais ils commenteront largement les grèves et se plaindront de la manière dont les travailleurs sont responsables des problèmes causés au public et des pertes économiques.

Questions et réponses

Pour quelle raison le conflit israélo-palestinien est-il si important ? Pour quelle raison le reste du monde s'y intéresse-t-il tant et est-il si engagé ?

L'intérêt mondial pour le conflit israélo-palestinien reflète deux types de préoccupations différentes : personnel (y compris l'affiliation religieuse et les liens ethniques nationaux) et stratégique (y compris les considérations militaires, diplomatiques et autres).

Sur le plan personnel, comme site des terres saintes des trois principales religions monothéistes (un Dieu) du monde, il est probablement inévitable que les passions s'y déchaînent.

De manière stratégique, dès le tout début, la Palestine était à la croisée des routes du commerce entre les trois continents. Depuis 1967, Israël joue un rôle important comme allié de la guerre froide et parfois comme substitut des États-Unis.

Aujourd'hui, Israël est l'un des alliés les plus proches des États-Unis. Pour la plupart des pays, le maintien de bonnes relations avec les États-Unis exige au minimum qu'ils entretiennent des liens amicaux avec Israël.

La Palestine est le noyau symbolique de la conscience arabe, lui donnant une signification régionale et internationale qui va bien au-delà de ses frontières géographiques. De manière symbolique, les Palestiniens en sont venus à représenter la force persévérante de la résistance. De plus, depuis l'accession du Timor oriental au statut d'État indépendant, la Palestine est l'une des dernières colonies du monde à être occupée par un autre pays.

Pour quelle raison Israël est-il tant critiqué par les Nations Unies ? Les autres pays ne sont-ils pas aussi coupables de violer les droits de la personne ?

De nombreux pays membres de l'ONU commettent des infractions sur le plan des droits de la personne. La communauté internationale critique Israël qui viole les droits humains des Palestiniens. Il commet aussi des infractions à la loi internationale et à de nombreuses résolutions des Nations Unies.

Cette condamnation générale s'explique par le fait que les violations spécifiques souvent visées par ces résolutions – construction de camps, démolition d'habitations palestiniennes, impôt militaire pour les civils, fermetures et couvre-feux, etc. – ont toutes lieu dans le contexte d'une occupation militaire illégale.

D'autres pays comme l'Algérie, le Sierra Leone et l'Ouzbékistan parmi de nombreux autres commettent d'importantes violations contre les droits humains, et ce, contre leurs propres populations. Toutefois, Israël le fait contre une population pourtant protégée par la Quatrième Convention de Genève, laquelle garantit la sécurité des gens vivant sous le joug d'une puissance occupante.

Qui était Yasser Arafat? Pour quelle raison les États-Unis et Israël le détestaient-ils ?

Yasser Arafat était le chef de l'Organisation de la libération de la Palestine (OLP) de 1969-2004. Il a été élu président de l'Autorité palestinienne en 1996, à la suite d'élections supervisées par nombre de pays.

Même après sa mort, M. Arafat continue d'être un symbole de la résistance palestinienne même si de nombreux Palestiniens progressistes considèrent que lui et son administration étaient antidémocratiques et corrompus. Ces Palestiniens progressistes représentent une troisième force politique dans la société palestinienne pour compenser tant les fondamentalistes islamiques (Hamas) que l'élément corrompu de l'Autorité palestinienne.

Les États-Unis et Israël accusaient Yasser Arafat d'être un « dirigeant terroriste », mais il a néanmoins été accueilli à la Maison-Blanche dans les années 1990 après s'être entendu avec les Américains pour signer les accords de paix d'Oslo.

Aujourd'hui, certains commentateurs estiment que la véritable raison pour laquelle George W. Bush et le premier ministre israélien, Ariel Sharon, voulaient remplacer Yasser Arafat est la suivante : à la suite des pressions exercées par le peuple palestinien, il n'acceptait pas de signer une entente qui ne respectait pas les exigences minimales du droit international. De plus, il refusait de déclencher une guerre civile dans les Territoires occupés en attaquant le Hamas, et ce, malgré son opposition aux attentats-suicides.

Est-ce faire preuve d'antisémitisme ou être anti-Juif que de s'opposer aux actions et aux politiques israéliennes ?

L'antisémitisme, c'est de la discrimination raciale et de la haine dirigées contre les Juifs. Un antisémite accuse les Juifs de manière irrationnelle ou les utilise comme boucs émissaires pour expliquer les problèmes sociaux, tout comme les partis de droite d'Europe et d'Amérique du Nord ont blâmé les Juifs pour la Crise des années trente. L'Holocauste nazi, au cours duquel six millions de Juifs ont été exterminés, est l'exemple le plus extrême et le plus horrible d'antisémitisme de toute l'histoire du monde.

Bien que certains critiques fondamentalistes islamiques d'Israël soient certainement antisémites, s'opposer à l'occupation israélienne du territoire palestinien ne l'est pas.

Des milliers de Juifs progressistes et d'autres, autant en Amérique du Nord qu'en Israël, s'opposent à l'occupation et aux colonies de peuplement tout comme plusieurs organismes tels que Les Juifs pour la justice, le Nouveau parti démocratique, le Conseil œcuménique des Églises, des syndicats ouvriers, etc.

De nombreux individus et groupes de droite bien connus (Conrad Black, George W. Bush, Izzy Asper), juifs et non juifs, appuient la politique du gouvernement d'Israël d'occupation et d'établissement de colonies de peuplement. Il s'agit en fait d'une question d'une politique progressiste contre une politique de droite.

Ressources

Il existe de nombreuses sources canadiennes, palestiniennes, israéliennes et américaines qui permettent de mieux comprendre le conflit. Nous recommandons les documents suivants :

Trade Union Committee for Justice in the Middle East (TUCJME) – Un groupe de syndicalistes de la Colombie-Britannique qui appuient le mouvement pour mettre fin à l'occupation. Pour de plus amples renseignements, pour adhérer à l'organisation ou encore pour obtenir par courriel les renseignements les plus récents d'un point de vue syndical, veuillez communiquer avec tucjme@telus.net.

Palestine is still the question – Un excellent film d'une durée de 50 minutes. Cette introduction au conflit israélo-palestinien est présentée par John Pilger, journaliste bien connu. Disponible pour présentation aux réunions et comités syndicaux. Communiquez avec le TUCJME ou avec le comité de solidarité internationale du SCFP de la C.-B.

Understanding the Palestinian Israeli Conflict – Une excellente présentation du conflit livrée par Phyllis Bennis et publiée par Tara. Ce document pose de nombreuses questions d'un point de vue autant historique que contemporain avec des cartes géographiques, des graphiques et des dessins. Hautement recommandé. Peut être acheté auprès du Trade Union Committee for Justice in the Middle-East (TUCJME).

Stop the Wall Campaign – La campagne palestinienne pour faire cesser la construction du mur. www.penjon.org.

Canada Palestine Support Network – Excellente ressource pour l'information, les campagnes et les activités, surtout au Canada www.canpalnet.ca/.

Canadian Jewish Outlook – Publication progressiste juive mensuelle contre l'occupation [cjoutlook@telus](mailto:cjoutlook@telus.net), www.vcn.bc.ca/outlook.

Electronic Intifada – Excellente source de nouvelles quotidiennes : <http://electronicintifada.net>.

Palestinian Centre for Human Rights – Une source de nouvelles quotidiennes des Territoires occupés et d'ailleurs au Moyen-Orient : www.pchrgaza.org.

Palestine Monitor – Information exhaustive et à jour fournie par une organisation non gouvernementale palestinienne : www.palestinemonitor.org.

Gush Shalom – Très bon site Web avec des cartes détaillées et d'autres renseignements sur ce groupe pacifiste israélien : www.gush/shalom.org/english/index.html.

Churches for Middle East Peace – Ce groupe interconfessionnel propose de mettre fin à l'occupation ainsi que le partage de Jérusalem entre les Israéliens et les Palestiniens : www.cmep.org.

Ha-aretz Israeli Daily – Ce journal israélien offre une large perspective du gouvernement israélien aux mouvements israéliens pour la paix : www.haaretzdaily.com.

Alternative Information Centre – Organisation israélo-palestinienne pour la paix et la justice sociale : www.alternativenews.org.

B'Tselem – Cette organisation non gouvernementale israélienne contrôle les abus des droits de la personne commis contre les Palestiniens dans les Territoires occupés. Ses rapports de recherche incluent des témoignages directs, des déclarations des forces de défense israélienne, vérifiés de manière indépendante : www.btselem.org.

Znet – Excellents articles progressistes de partout dans le monde, tous les jours, sur de nombreux sujets, y compris le Moyen-Orient : <http://www.zmag.org/znet.htm>.

Brochures, anecdotes personnelles et analyses

- **Occupied Voices – Stories of Everyday Life**, par Wendy Pearlman (Thunder's Mouth Press, N.Y.).
- **In Search of Fatima**, par Ghada Karmi (Verso Press).
- **The Iron Wall: Israel and the Arab Wall**, par Avi Shlaim (Penguin, 2001).
- **The Fateful Triangle, the United States, Israel and the Palestinians**, par Noam Chomsky (South End Press Classics, 1999).
- **This Heated Place**, par Deborah Campbell (Douglas & McIntyre-Canada).

Voir aussi www.solidaritepalestine.org

